



BARDINET

GRIOTTES DENOYAUTES 15%	34481
	Version du 15/04/2019

Définition du produit

Griottes semi-confites à la liqueur obtenues à partir de cerises fraîches

Conditions d'utilisation

Pour préparations alimentaires : confection de chocolats, de glaces ou de pâtisseries alimentaires

Ingrédients	%	Origine	Origine géographique principale
Cerises (variété Prunus cerasus oblacinska)		Végétale	Balkans / Europe
Sucre		Végétale	France / Europe
Alcool neutre		Végétale	France / Europe
Kirsch		Végétale	France / Europe

Additifs	Concentration	Support	Origine	Origine géographique
Absence				

Préconisation de déclaration dans votre produit fini

Cerises griottes, sucre, alcool, kirsch

Caractéristiques organoleptiques

- Aspect : fruits dénoyautés, entiers, fermes et de forme régulière
- Couleur : rouge foncé
- Flaveur : caractéristique de la cerise alcoolisée et sucrée

Caractéristiques physico-chimiques	Théorique	Tolérance
<input checked="" type="checkbox"/> Titre alcoométrique réel à 20°C (%vol)	15	± 1.5
<input checked="" type="checkbox"/> Densité	1150	± 0.1

Proportion indicative fruits / jus (kg / l) : 60 / 40

Calibre (mm) : 15-17.9 (70% du calibre)

Noyaux (max) : 1/8000 – queues (max) : 1/1000 – vers de fruits (max) : 1/500

Cerises écrasées ou abîmées (max) : 5% - cerises non mûres (max) : 1%

Valeurs nutritionnelles calculées Groupe 2 (pour 100 mL)

Energie	269 Kcal 1134 KJ	Protéines (g)	0.47	Glucides - sucres (g)	44.2
Graisses (g)	<0.1	Fibres (g)		Sel (g)	0.46

Caractéristiques microbiologiques

Pas de risque de développement microbien en raison du degré alcoolique

Conditions de stockage et de transport

Dans l'emballage d'origine fermé, à température ambiante, Protéger de l'air et de la lumière
DDM 24 mois

Légende : Contrôler sur chaque lot selon le Règlement (CE) No 2870/2000

BARDINET SAS – Domaine de Fleurenne – BP513 – 33291 BLANQUEFORT CEDEX - FRANCE
Tél : (+33)5 56 35 84 85 – Fax : (+33)5 56 35 95 06 83 – Email : bardinet@bardinet.fr



BARDINET

GRIOTTES DENOYAUTES 15%	34481
	Version du 15/04/2019

Allergènes	Substance incorporée volontairement Règlement UE n°1169/2011
Céréales contenant du gluten et produits à base de ces céréales sauf exceptions	NON
Crustacés et produits à base de crustacés	NON
Oufs et produits à base d'œufs	NON
Poisson et produits à base de poissons sauf exceptions	NON
Arachides et produits à base d'arachides	NON
Soja et produits à base de soja	NON
Laits et produits à base de lait (y compris lactose) sauf exceptions	NON
Fruits à coque et produits à base de ces fruits sauf exceptions	NON
Céleri et produits à base de céleri	NON
Moutarde et produits à base de moutarde	NON
Graines de sésame et produits à base de graines de sésame	NON
Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations supérieures à 10 mg/kg ou 10 mg/litre	NON
Lupin et produits à base de lupin	NON
Mollusque et produits à base de mollusque	NON
Acide glycyrrhizinique ou son sel d'ammonium (Réglisse)	NON
Autres	
OGM (selon les règlements CE 2003/1829 et 2003/1830)	Produit non concerné
Ionisation (selon la directive 2000/13/CE)	Produit non concerné
Pesticides (Réglementation Européenne)	Produit Conforme
Métaux lourds (Réglementation Européenne)	Produit Conforme
Régimes alimentaires	
Végétarien	OUI
Végétalien	OUI
Certifié Casher	NON
Certifié Halal	NON